



Conseil de sécurité SC/8664

Department of Public Information • News and Media Division • New York

DÉCLARATION À LA PRESSE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ CONCERNANT LE RAPPORT INTÉrimAIRE DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE INTERNATIONALE INDÉPENDANTE SUR L'ASSASSINAT DE RAFIC HARIRI

Vous trouverez ci-après la déclaration à la presse faite aujourd'hui par le Président du Conseil de sécurité, César Mayoral (Argentine), concernant le rapport intérimaire de la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'assassinat du Premier Ministre libanais Rafic Hariri:

Les membres du Conseil de sécurité ont entendu aujourd'hui un exposé du chef de la Commission, M. Serge Brammertz, sur le troisième rapport intérimaire de la Commission d'enquête internationale indépendante des Nations Unies concernant l'assassinat de l'ancien Premier Ministre libanais, Rafic Hariri.

Les membres du Conseil ont accueilli favorablement le rapport et félicité M. Brammertz et son équipe pour le professionnalisme remarquable dont ils ont fait preuve dans l'accomplissement de leur tâche.

Les membres du Conseil ont noté avec satisfaction que l'enquête sur cet attentat terroriste a enregistré de nouveaux progrès. Ils se sont également félicités des mesures prises par la Commission pour apporter une assistance technique supplémentaire aux instances judiciaires et autorités de police dans leur enquête sur d'autres attentats terroristes qui ont eu lieu au Liban depuis octobre 2004. Ils ont félicité la Commission et le Gouvernement libanais d'avoir entretenu d'excellentes relations de travail.

Les membres du Conseil ont pris note avec satisfaction du fait que la Commission et les autorités syriennes ont trouvé un terrain d'entente en ce qui concerne la collaboration sans réserve et sans condition attendue de la Syrie lors de l'enquête sur les questions juridiques et opérationnelles. Ils attendent avec intérêt sa mise en œuvre conformément aux résolutions 1595 (2005), 1636 (2005) et 1644 (2005) du Conseil de sécurité.

Enfin, les membres du Conseil réaffirment leur soutien indéfectible à la Commission ainsi qu'au rôle de premier plan joué par elle pour identifier les auteurs, organisateurs et commanditaires de cet abominable acte de terrorisme, afin qu'ils puissent être traduits en justice. Les membres du Conseil sont prêts à apporter à la Commission l'aide dont elle pourrait avoir besoin.

* * * * *

